LA VILLE SAINT VALLIER

#45
Novembre - Décembre 2026

L'ESSENTIEL

Le magazine de la Ville de Saint-Vallier



P.4-5
+ Vivante
Les Féeries de Noël

P.6
+ Attractive
Entre savoir-faire et formation

P.8
+ Apaisée
La rue de la Maladière repensée

LA VILLE EN IMAGES



Lancement de l'Opération Brioches


Le fitness d'Octobre Rose


Les élections du CMJ


Rassemblement citoyen «17 octobre»


Match sponsorisé du SVBD


Repas intergénérationnel à la cantine

Magazine municipal de la Ville de Saint-Vallier
Édition : Novembre - Décembre 2026
Direction de la publication : Frédérique Sapet
Conception graphique : Service communication Ville de Saint-Vallier
Crédits photos : Service communication Ville de Saint-Vallier
Impression : 2300 exemplaires par l'Imprimerie de la Vallée

L'ÉDITO DU MAIRE



Frédérique SAPET
Maire

Chères Saint-Valliéroises, chers Saint-Valliérois,

Alors que notre pays traverse une période difficile, marquée par des tensions sociales, des manifestations et des dégradations qui touchent notamment les commerces, il me semble important de rappeler combien la solidarité et le respect de chacun sont essentiels à la vie de nos territoires.

Derrière chaque commerce, il y a des femmes et des hommes qui s'investissent au quotidien, qui font vivre notre économie locale. Nos commerçants participent pleinement à l'identité de notre commune. Leur dynamisme et leur savoir-faire jouent un rôle essentiel dans l'attractivité de Saint-Vallier et je les remercie d'avoir choisi notre ville pour développer leur activité.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous invite à pousser les portes des commerçants de Saint-Vallier pour vos achats de Noël. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin ! Acheter local, c'est soutenir nos commerçants, faire vivre notre ville et participer concrètement à son dynamisme.

Comme chaque année à Saint-Vallier, le mois de Décembre sera placé sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël.

Nous vous donnons tout d'abord rendez-vous le vendredi 4 décembre pour lancer les illuminations de la commune. Grâce à la mobilisation des associations de parents d'élèves, que je remercie chaleureusement, et de l'association Vallier Horizon, cette soirée marquera le début des festivités. Le Père Noël nous a d'ailleurs confirmé sa présence !

Puis, le dimanche 20 décembre, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour nos Féeries de Noël. Vous trouverez dans ce bulletin municipal toutes les informations sur cette journée féerique. C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer ensemble la magie des fêtes de fin d'année !

Mais qui dit fin d'année dit également nouvelle année ! J'ai donc le plaisir de vous inviter à notre traditionnelle cérémonie des vœux, le dimanche 10 janvier à 11h00, à la salle Désiré Valette. J'espère vous y retrouver nombreuses et nombreux !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient synonymes de joie, de sérénité et de précieux moments de retrouvailles avec ceux qui vous sont chers.

Au plaisir de vous retrouver prochainement,

Frédérique Sapet

Allô Madame le Maire !

Vous avez une question? Vous êtes en difficulté? Vous avez besoin d'aide ?
Composez le **04.69.11.01.33** ou envoyez un mail à **maire@saintvallier.fr**

Madame le Maire ou un de ses adjoints répondra à vos questions.

Vous pouvez également rencontrer un élu,
tous les samedis de 10h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous directement en Mairie.



Les Féeries de Noël
Une journée festive pour célébrer Noël

Dimanche 20 décembre, la Ville de Saint-Vallier invite habitants et visiteurs à partager une journée placée sous le signe de la magie de Noël. De 10h00 à 18h00, le centre-ville s'animera au rythme du marché de Noël, des spectacles et des déambulations. Pour clôturer les festivités en beauté, la grande parade lumineuse traversera la ville et sera suivie d'un grand feu d'artifice.

Un marché de Noël pour tous les goûts

Près de 100 exposants seront réunis sur la place de la Mairie, rue de Verdun, sous la Halle et sur le parking du Quai Gagnère.

Artisans, créateurs et producteurs locaux proposeront leurs réalisations et spécialités: bijoux, décorations, objets en bois, textiles, bougies, gourmandises de saison et bien d'autres créations artisanales.

Un espace restauration et plusieurs stands gourmands seront également installés sur le parking du Quai Gagnère. De quoi se régaler tout au long de la journée, mais aussi prolonger le plaisir jusqu'à la fin du feu d'artifice !
Les associations de la commune seront elles aussi de la fête, avec différents stands de restauration et de vente d'objets et de créations diverses.

Animations tout au long de la journée

Dès 11h00, la Country de Saint-Vallier proposera quatre démonstrations à différents endroits du marché : sous la Halle, place de la Pompe, place de la Mairie et quai Gagnère.

À partir de 14h00, place à la musique avec la banda « Les Sabordeurs », de l'école de musique La Boressoise. Saxophones, trombones, trompettes et percussions feront résonner le centre-ville dans une ambiance entraînante.

La compagnie « Les Enjoliveurs » sera également de retour avec la famille Poppin's pour un spectacle mêlant musique, chansons et échasses, dans l'esprit de Noël.

La compagnie Cirque Indigo vous invitera dans l'univers féerique de « LUNE », un spectacle lumineux mêlant échassiers en costumes blancs scintillants, jonglerie graphique et numéros acrobatiques.

Enfin, la batucada « Batuk-adik » fera vibrer le cœur du marché avec ses percussions et ses rythmes festifs !

Une grande parade lumineuse

Près de 200 personnages féeriques prendront part à cette parade lumineuse imaginée par Isabelle Péricard et ses équipes. Costumes illuminés, décors spectaculaires et créations artistiques promettent un défilé haut en couleur, qui plongera le public dans la magie de Noël.

Le départ sera donné à 17h00 depuis le Pont de pierre. Le cortège traversera ensuite le centre-ville avant de rejoindre les abords de la Galaure.

Pour ne rien manquer du spectacle, nous vous conseillons de vous installer rue de Verdun ou rue du Président Wilson, deux emplacements qui permettront de profiter pleinement du passage de la parade.

Un feu d'artifice pour clôturer la journée

À 18h30, un feu d'artifice sera tiré depuis la passerelle de la Galaure, offrant un final lumineux au coeur de la ville. Un moment accessible depuis plusieurs points d'observation, dont le parking du Quai Gagnère et les bords de Galaure.



Les Lumières de Noël
Rendez-vous le 4 décembre !

À l'approche des fêtes, les journées raccourcissent et les soirées deviennent plus sombres. Malgré cela, les illuminations de Noël sont l'occasion de partager un moment chaleureux et de retrouver le plaisir de se promener en famille. À Saint-Vallier, la Ville prépare ses décorations pour faire briller les rues et apporter un peu de magie à votre quotidien à partir du vendredi 4 décembre.

À cette occasion, les élus vous convient dès 17h00, pour partager un moment festif autour des stands de grignotage proposés par les associations de parents d'élèves sous la Halle, le tout accompagné d'un verre de vin chaud parfait pour accueillir l'hiver en douceur.

En patientant avant l'arrivée du Père Noël, le centre de formation Vallier Horizon ouvrira ses portes. Les enfants pourront participer à des ateliers créatifs : coloriages, lettres au Père Noël, atelier conte spécialement imaginé par les apprentis pour les plonger dans la féerie des fêtes.

À 18h00, le Père Noël fera son arrivée pour lancer officiellement les illuminations de la ville aux côtés des élus. Après le lancement, l'homme en rouge prendra un moment pour poser avec les familles et faire des photos au coeur de son refuge sur l'espace Mézel-Verdun.

Rejoignez la parade lumineuse !

Vous êtes disponible le dimanche 20 décembre ?

Vous avez envie de vivre la magie de Noël de l'intérieur et de participer à la parade lumineuse dans les rues de Saint-Vallier ?

Vous souhaitez porter un costume scintillant ou simplement encadrer le cortège?

Rejoignez-nous et prenez part à la parade lumineuse !

Plus d'informations au 06 13 26 17 12

+ Vivante

À LA RENCONTRE



Vallier Horizon
Un centre de formation en plein essor

Installé depuis plusieurs années sur la commune de Saint-Vallier, le centre de formation Vallier Horizon ne cesse de s'agrandir ; les projets se multiplient et les candidatures sont en constante progression.

Depuis la rentrée de Septembre, Vallier Horizon propose six formations en alternance, du niveau 3 au niveau 5, dans les secteurs de la petite enfance, des services à la personne, du commerce et du management : CAP AEPE, Assistant de Vie aux Familles, Employé Commercial, Conseiller de Vente, Assistant Manager d'Unité Marchande et Manager d'Établissement Marchand. Elle accompagne celles et ceux qui souhaitent construire leur avenir professionnel tout en restant sur le territoire.

Grâce à son partenariat avec le CFA IFIR, Vallier Horizon poursuit également ses liens avec les entreprises du territoire afin de favoriser des rencontres entre les futurs alternants et le monde professionnel.
Une dynamique qui témoigne de l'intérêt pour une formation de proximité, à taille humaine, où chaque parcours est considéré individuellement.



L'atelier du cuir
Des créations aux formations

Au 44 rue de Verdun, Delphine Chancrin propose ses créations en cuir réalisées sur place : sacs, ceintures, porte-monnaies…

Elle partage également son savoir-faire lors d'initiation pour apprendre à fabriquer son propre accessoire. Une idée de cadeau originale pour les fêtes de fin d'année !

Depuis quelques semaines, l'Atelier du Cuir propose également des formations en petite maroquinerie, sacs à main, pour découvrir les techniques du métier et se préparer à un parcours professionnel dans la maroquinerie.



Zeste de Nature
Une fleuriste au cœur de la ville

Au 10 rue Président Wilson, Stéphanie Hanet, artisan fleuriste, vous accueille chez Zeste de Nature.

Compositions florales, plantes, fleurs fraîches et décorations : la boutique propose de quoi répondre à toutes les envies et à toutes les occasions.

À l'approche des fêtes de fin d'année, vous y trouverez de belles idées pour faire plaisir, compléter un cadeau ou simplement fleurir votre intérieur !

Vous pouvez également commander vos fleurs et profiter d'un service de livraison à domicile.

POUR DEMAIN



Le Conseil Municipal des Jeunes
Une nouvelle génération en place

En haut de gauche à droite : Assia Ferchichi, Lola Rasennadja, Nolwenn Henry, Laylla Grard-Laamouch, Rose Marion, Léna Harmann,
Au milieu de gauche à droite : Sarah Bourguignon, Maelwenn Restrau, Zeyneb Karabacak, Maria Pinto-Viera, Inès Courbet, Mahir Guzel
En bas de gauche à droite : Abigail Goubier, Kalie Joud, Lucas Raccurt, Esteban Rodriguez

La Ville de Saint-Vallier a officiellement installé son nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ), à l'issue d'une démarche citoyenne destinée aux élèves de CM1 et CM2 des écoles Gisèle Halimi, Pierre Dumonteil et Saint-Joseph Les Capucines, domiciliés sur la commune.

Après avoir découvert le fonctionnement du CMJ, les jeunes ont pu présenter leur candidature et élire leurs représentants en mairie, dans les conditions d'un véritable scrutin : carte d'électeur, isoloir, urne et liste d'émargement.

Lors de la cérémonie d'installation, Frédérique Sapet, Maire de Saint-Vallier, a félicité les 16 jeunes élus pour leur engagement et leur volonté de participer à la vie communale. Stéphanie Brunerie, Adjointe déléguée à la vie scolaire et extrascolaire et référente du CMJ, leur a présenté la charte et le règlement intérieur avant la remise de leur écharpe tricolore.

Leur mission : faire entendre la voix des jeunes, proposer des idées et participer à des projets concrets autour de la solidarité, du sport, de la citoyenneté et du cadre de vie.

Bienvenue à nos jeunes élus ! Nous leur souhaitons une belle expérience citoyenne, riche en échanges et en initiatives pour Saint-Vallier.



École Pierre Dumonteil :
Isolation phonique pour la cantine

Afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes encadrantes durant le temps méridien, la commune a réalisé des travaux d'isolation phonique dans la cantine de l'école Pierre Dumonteil.

Cet aménagement vise à réduire la résonance et le niveau sonore dans la salle de restauration, particulièrement fréquentée lors des repas. Il permettra ainsi d'offrir aux enfants et aux agents un environnement plus calme et plus agréable, favorisant leur bien-être.

Cette intervention vient compléter l'achat de vaisselle anti-bruit, déjà en service depuis le début de l'année scolaire.



Rue de la Maladière
Un axe repensé pour des déplacements plus sécurisés

La rue de la Maladière fait aujourd'hui face à deux problèmes majeurs : la vitesse excessive des véhicules motorisés, qui met en danger les piétons et les cyclistes et les accès à la passerelle de la gare, peu visibles et donc dangereux.

Cette rue est pourtant un axe majeur car elle permet d'accéder à la gare, à la Maison des Associations, à la crèche, à l'école Gisèle Halimi, au lycée et au complexe sportif des Deux Rives.

Pour y remédier, la commission mobilités et biodiversité propose d'expérimenter les aménagements suivants :

- Une zone de rencontre limitée à 20 km/h, depuis le Pont Caton jusqu'à la rue Font Pierre
- Des chicanes (rétrécissements de chaussée) en circulation alternée, entre la gare et la Maison des Associations ;

Ces mesures ont pour objectif d'apaiser la circulation et de réduire le trafic de transit en provenance de la RN7. Nous souhaitons ainsi garantir la sécurité des riverains, des usagers vulnérables (seniors, écoliers, lycéens, parents avec enfants en bas âge…) et encourager la marche et le vélo, moins polluants et plus économiques. Au final, c'est un meilleur partage de l'espace public qui vous est proposé, au bénéfice de tous.

Aussi, dans la continuité de la zone critique située au niveau de la passerelle de la gare, nous envisageons de travailler sur le confort et la luminosité du passage abrité de la Maison des Associations destiné aux piétons.

Ce projet traduit notre volonté de faire de la rue de la Maladière un axe sûr et agréable pour toutes et tous.



La règle des 30km/h
Pour mieux partager la ville

Pour améliorer la sécurité de tous les usagers, une grande partie du centre-ville de Saint-Vallier est limitée à 30k/h . Cette mesure vise à apaiser la circulation et à favoriser une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et utilisateurs de trottinettes.

Il est important de rappeler que dans les rues **en sens unique où la vitesse est limitée à 30 km/h, les vélos et les trottinettes électriques peuvent circuler dans les deux sens,** sauf lorsqu'une signalisation indique le contraire. C'est notamment le cas de la rue Président Wilson, où cette circulation à double sens est interdite.

Cette règle permet de faciliter les déplacements doux, de raccourcir les trajets et d'encourager l'utilisation du vélo et de la trottinette en ville. Chacun doit néanmoins rester vigilant et adapter sa vitesse aux conditions de circulation.



Justice de proximité
Bienvenue à Monsieur Fleury, nouveau Délégué du Procureur

De gauche à droite : M.Klein - Mme Sapet - M.Fleury

Depuis plus de cinq ans, la ville de Saint-Vallier accueille chaque mois un délégué du procureur au sein des locaux de la police municipale.

À cette occasion, la commune met à disposition un bureau équipé de matériel informatique, permettant au délégué du procureur d'assurer ses missions dans le cadre d'une justice de proximité.

Monsieur Fleury a succédé, depuis le mois de Septembre, à Monsieur Remy-Klein, présent dans nos locaux depuis le début de cette collaboration.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Monsieur Rémy-Klein pour son engagement et souhaite la bienvenue à Monsieur Fleury dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

À noter : la présence du délégué du procureur en Mairie ne constitue pas une permanence ouverte au public.



Cérémonie des vœux :
Rendez-vous le dimanche 10 janvier 2027 !

Les élus de Saint-Vallier ont le plaisir de convier l'ensemble des habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se déroulera le dimanche 10 janvier à 11h00.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de célébrer cette nouvelle année tout en profitant d'un moment de rencontre et de convivialité.

Ce sera également l'occasion pour l'équipe municipale de revenir sur les temps forts de l'année écoulée, d'évoquer les projets et les perspectives pour notre commune, et surtout de vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ce moment !

L'ACTU DES ASSO'



Commissions extra-municipales
Appel à candidatures !

La Ville de Saint-Vallier a souhaité renforcer la participation citoyenne en créant trois commissions extra-municipales.

Leur objectif : permettre aux habitants, aux associations, aux acteurs locaux et aux personnes qualifiées de prendre part à la réflexion et à la construction de projets autour de sujets d'intérêt général.

Chaque commission pourra accueillir jusqu'à :

- **4 élus municipaux**
- **8 représentants d'associations**
- **8 habitants**

Vous avez envie de vous investir dans la vie locale ? Vous êtes passionné(e) de sport, sensible à la culture et aux animations, ou engagé(e) en faveur de l'environnement ? Vous souhaitez partager vos idées et contribuer à l'avenir de Saint-Vallier ?

Rejoignez l'une de nos trois commissions extra-municipales :

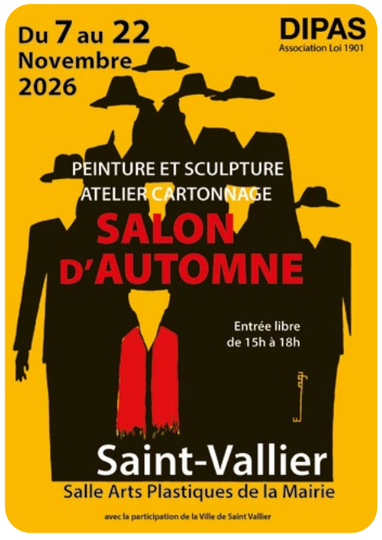
- **Animations & Culture :** contribuer à la vie festive, culturelle et événementielle de Saint-Vallier.
- **Sport :** participer à la réflexion autour du développement et de la promotion des activités sportives.
- **Environnement :** proposer et accompagner des initiatives en faveur de la préservation de notre cadre de vie et de la transition écologique.

Comment candidater ?

La charte de fonctionnement des commissions extra-municipales est consultable sur le site internet de la Ville.

Pour faire acte de candidature, contactez-nous, avant le vendredi 11 décembre, avec votre nom, prénom, adresse, mail et téléphone :

Par mail à maire@saintvallier.fr
Par téléphone au 04 75 23 07 66







L'ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

Mohamed-Ayoub BOUFALGHA	03/08/2026
Lyana MOUAZ	25/08/2026
Mélina CHAÏB	27/09/2026
Edanur KUCUKCETIN	02/10/2026

Ils se sont mariés

DI MASCIO Romane et SPECQUE Antoine	05/09/2026
MAUNIER Francoise et Amine AMRI	10/10/2026

Ils nous ont quittés

Antoine BUJOSA	09/08/2026
Eliane BOUVAREL	19/08/2026
Pierre ROMANAT	21/08/2026
Maurice ARIANO	24/08/2026
Marie-Thérèse CHEVROT	26/08/2026
Bernard MISERY	03/09/2026
Marie SILVESTRE	06/09/2026
Jeannine GAILLARD	08/09/2026
Suzanne BILLON	15/09/2026
Suzanne SAUREL	26/09/2026
Pascal BILLAMBOZ	28/09/2026
Mehmet PINAR	02/10/2026
Christian BERTHEL	02/10/2026
André MISTRAT	03/10/2026
Maurice JOMARD	22/10/2026
Marius BERRY	24/10/2026
Figen TOPRAK	26/10/2026
Annick VOLLE	29/10/2026
Mario MOREIRA	21/07/2026

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket



100% GRATUIT & ANONYME

0% PUBLICITÉ

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à travailler dans la concertation, et pour ce faire, nous avons mis en place un nouveau Conseil Municipal des Jeunes, installé le 17 octobre, qui travaillera avec le soutien des conseillers adultes et des services de la commune.

Nous avons aussi créé 3 commissions extra-municipales ouvertes aux citoyens et représentants d'associations, dans les domaines du sport, de l'animation et de la culture, et de l'environnement. En ce mois de Novembre, nous avons relancé le cycle des réunions de quartier afin de mieux prendre en compte les besoins de nos concitoyens et d'être au plus proche de vos préoccupations. Écouter, échanger, proposer et construire ensemble : c'est aussi cela, notre engagement pour la commune.

Les nouvelles élections au conseil communautaire ont encore une fois bafoué la démocratie puisqu'aucun maire des trois principales communes de notre intercommunalité (démocratiquement élus par les habitants) n'a été désigné. L'exécutif communautaire n'a pas non plus choisi la parité, ce qui est à regretter.

Malgré cela, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 Décembre pour les Féeries de Noël et vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Saint-Vallier : vigilants et force de proposition !

Cadre de vie et voirie : Rue du Belvédère, nous avons rappelé que le perré en pierre se dégrade dangereusement. Autour de la place du Souvenir les chaussées méritent rénovation. Quartier Ollanet et ave Désiré Valette le pontage des fissures est à réaliser avant l'hiver afin de préserver les voies.

Attractivité : proposée par notre groupe et validée dès la première réunion de la commission, une rencontre avec tous les commerçants est en préparation.

Participation citoyenne : en écho aux Féeries de Noël, nous lançons un concours de décorations de Noël pour faire briller "ensemble" tous les quartiers de Saint-Vallier !

Infos et inscriptions sur Facebook : « L'Audace de Changer »

LA VILLE SAINT VALLIER

Les Féeries de Noël

Dimanche 20 décembre

Marché de Noël
de 10h00 à 18h00 - Centre-ville
Produit locaux et artisanaux
Animations musicales

Parade lumineuse
À partir 17h00 - Centre-ville
Avec 200 personnages féeriques

Feu d'artifice
À 18h30 - Passerelle de la Galaure

VilledeSaintVallier villedesaintvallier
www.saintvallier.fr